

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÉSOLUTION PP-060

Afin d'autoriser l'aménagement de quatre cases de stationnement dans la marge avant secondaire, au 11140, boulevard Pie-IX le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, et ce en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

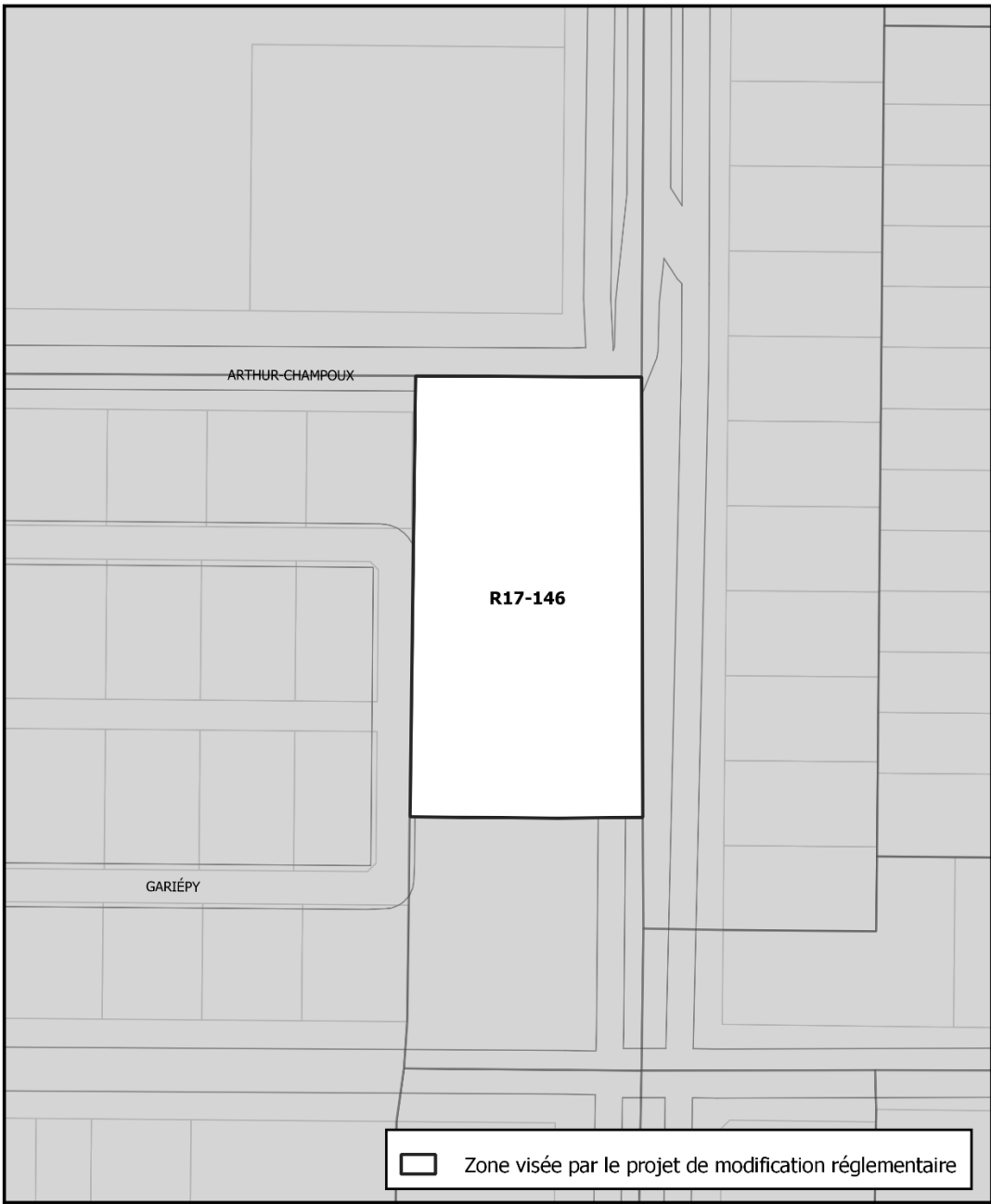
AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, par résolution, a adopté lors de sa séance du 5 septembre 2023, le projet de résolution PP-060, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023 à 18 h 30, À LA SALLE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée;

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :



QUE ce projet de résolution peut être consulté au Bureau Accès Montréal au 4243, rue de Charlevoix, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 45.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 6 septembre 2023